Bureau du 21 avril 2026

Présents :	Jacques Jacquenet (Président), Pascal Grappin (1er Vice-Président), Luc Baudry, Patrice Béché, Jean-Luc Becquet, Bruno Bethenod, Bénigne Colson, Jean-Marie Faivret, Claude Fontaine, Lionel Houée, Jean-Noël Mory, François Perrin, Jean-François RIOT, Christine Seguin-Voye, Nicolas Urbano, Anne Verpeaux
Excusés représentés :	Hugues Antoine (donne pouvoir à Pascal Grappin)
Excusés :	Philippe Algrain, Myriam Chaouni
Secrétaire de séance :	Anne Verpeaux
Assistaient à la réunion :	Jean-Michel Jeannin (Directeur Général des Services), Jean-Christophe Bouin (Comptable public), Denis Bourlier (responsable du service Affaires générales et Finances), Bruno Kablitz (responsable du service Réseaux, Mobilité et Informatique-SIG), Pascaline Fisch (responsable du service Énergie), Nathalie Blanc (responsable du service Communication, Relations Publiques et Protocole)

Le Bureau du SICECO s'est réuni le 21 avril 2026 dans les locaux du SICECO.
Le Président ouvre la séance à 10h30.
Il remercie les Membres du Bureau présents et transmet les excuses de leurs collègues empêchés.

1) **Désignation du secrétaire de séance** :

Anne Verpeaux est désignée comme secrétaire de séance.

2) **Approbation du compte-rendu** :

Le Président demande si le compte-rendu de la réunion de Bureau du 20 février suscite des observations de la part de l'assemblée.
La réponse étant négative, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

3) **Actualités** :

- **CRC : lancement d'une procédure de contrôle relative aux « soutiens publics à la production d'électricité photovoltaïque et éolienne terrestre ».** Dans le cadre de ce contrôle le SICECO et la SEML sont audités afin d'identifier les procédures mises en œuvre pour développer des projets photovoltaïques et éoliens et les freins et difficultés rencontrés pour amener ces investissements

à leur terme (complexité des procédures d'instruction, incertitudes sur les prix, problèmes de raccordements, …).

- **Litige ENEDIS (Cour d'Appel de Lyon) :**
  Dépôt du mémoire en réplique par le SICECO le 26 avril ➔ clôture de l'instruction le 27 avril.

- **Litige TCFE :**
  Dépôt du mémoire en réplique aux arguments de la Préfecture.

- **Crise des prix des produits pétroliers - point sur l'application de la stratégie d'achat du Groupement Régional :**
  La totalité du Gaz est acheté sur 2026/2027, ainsi que la quasi-totalité de l'électricité (manque 20% de peakload).
  Dans les deux cas, les prix seront intéressants et sécurisés.

  Pour 2028, l'électricité est achetée à hauteur de 40 à 50. Le Gaz sera acheté ultérieurement (après notification des nouveaux marchés). La stratégie menée permet de maîtriser les coûts sur la durée pour les membres du Groupement.

4) <u>Affaires Générales et Finances - Ressources Humaines – Commande Publique</u> :

A – Affaires générales

- ✓ Présentation du calendrier des réunions d'installation des Commissions Locales d'Énergie
- ✓ Présentation du projet d'ordre du jour pour l'assemblée générale du 29 mai pour la mise en place du Comité (élection du Président, du Vice-Président, des membres du Bureau, des différentes commissions réglementaires)

  Les membres du Bureau sont informés du calendrier de renouvèlement des CLE qui désigneront leurs représentants au Comité en vue de l'installation de la nouvelle gouvernance le 29 mai prochain.

a) **<u>Concours Écoloustics 2026-2027</u>** (délibération n°034-26-DEL)

La délibération est prise à l'unanimité, dans les mêmes termes que le projet de délibération envoyé avec la convocation.

B – Finances :

a) **<u>Validation des listes de travaux financés par les communes par fonds de concours du 20 avril 2026</u>** (délibération n°029-26-DEL)

La délibération est prise à l'unanimité, dans les mêmes termes que le projet de délibération envoyé avec la convocation.

La liste des travaux est jointe en annexe 1.

b) **<u>Autorisation du bureau pour une cession de véhicule de gré à gré pour un montant supérieur à 4 600 €.</u>** (délibération n°030-26-DEL)

La délibération est prise à l'unanimité, dans les mêmes termes que le projet de délibération envoyé avec la convocation.

C – Ressources Humaines :

a) Informations :

- ✓ Les membres du Bureau sont informés de la publication d'une annonce de recrutement pour le poste de technicien chargé de projets GTB et objets connectés spécialisés en énergie.

- ✓ A la suite des élections municipales 4 agents du SICECO ont un mandat électif :

  - **Victor CHARTON** (technicien SIG DT-DICT en cartographie-informatique) : Conseiller municipal à CHATILLON SUR SEINE et Conseiller Communautaire à la COM-COM DU PAYS CHATILLONNAIS

  - **Fabien MAITRE** (technicien secteur E au service réseaux) : Adjoint patrimoine, urbanisme et transition écologique – commune de SAINT APOLLINAIRE

  - **Arnaud RIFFEL** (économe de flux au service énergie) : Adjoint patrimoine – commune d'ARC SUR TILLE

  - **Pascal ROBERT** (responsable travaux au service réseaux) : Conseiller municipal – commune de BELLENEUVE

D – Commande publique

Les membres du Bureau sont informés de la préparation du marché « contrôle des concessions gaz et électricité » qui sera passé dans le cadre d'un groupement de commande porté par le SICECO en qualité de coordonnateur.

Les syndicats du SIEEEN (58), du SIED (70), du SYSDEL (71) et du SDEY (89) se sont rattachés à ce groupement.

Il est proposé de retenir les orientations suivantes :

- ✓ Durée du marché d'un an tacitement renouvelable cinq fois, pour une période d'une année, soit une durée totale de 6 ans (article L.2125-1 du CCP : la durée des accords-cadres ne peut dépasser 8 ans pour les entités adjudicatrices),
- ✓ Accord-cadre à bon de commande mono-attributaire sans minimum mais avec un maximum par lot, fixé à :

Lots	Montant minimum pour toute la durée du marché	Montant maximum pour toute la durée du marché	Montant max indicatif pour un syndicat par an
1 - Electricité	Sans	2 400 k€ HT	80 k€ HT
2 - Gaz	Sans	2 400 k€ HT	80 k€ HT
TOTAL		4 800 k€ HT	160 k€ HT

- ✓ Les prestations seront réglées en application du Bordereau des Prix Unitaires (BPU),
- ✓ Chaque AODE gèrera ses commandes directement avec le prestataire.

Le Bureau valide ces orientations.

5) <u>Affaires Techniques</u> :

A - Réseaux :

- ✓ Compte-rendu de la Commission Réseaux électriques, gaz naturel et communications électroniques du 3 mars.
  Le compte-rendu de la commission est joint en annexe 2.

b) **<u>Travaux électriques de renforcement et résorption fils nus - Programmation complémentaire 2026</u>** (délibération n°031-26-DEL)

La délibération est prise à l'unanimité, dans les mêmes termes que le projet de délibération envoyé avec la convocation.
La liste de programmation est jointe en annexe 3.

c) **<u>Travaux électriques - Enfouissements - Complément Programmation 2026-2027</u>** (délibération n°032-26-DEL)

La délibération est prise à l'unanimité, dans les mêmes termes que le projet de délibération envoyé avec la convocation.
La liste de programmation est jointe en annexe 4.

B - Concessions :

Aucun sujet à l'ordre du jour.

C – Éclairage public :

a) **<u>Convention de transfert de la maitrise d'ouvrage pour l'éclairage du terrain de football de Semur en Auxois et du terrain synthétique de Genlis</u>** (délibération n°033-26-DEL)

La délibération est prise à l'unanimité, dans les mêmes termes que le projet de délibération envoyé avec la convocation.

D – Planification énergétique :

Une réunion d'échange technique sur la révision des PCAET s'est déroulée le 24/03 à l'initiative du SICECO puisque 6 EPCI sont concernés sur la période 2026-2027.
L'objectif de la réunion était de définir conjointement un accompagnement possible et informer sur la révision avec prise en compte des nouveaux risques climatiques.

Les participants ont montré un fort intérêt sur le sujet et une réelle volonté d'appropriation des documents par les services et pour les élus. Etaient présents :

- ✓ 8 EPCI (dont deux non-obligés),
- ✓ La DDT21 sur le porté à connaissance actualisé,
- ✓ La DREAL sur les nouveautés et attentes réglementaires,
- ✓ L'association ATMO BFC présent pour la réflexion sur une offre locale,
- ✓ L'ADEME pour les outils d'accompagnement.

Il est envisagé pour la révision :

- ✓ Une externalisation partielle du PCAET en fonction du temps agent EPCI affecté
- ✓ Différents niveaux d'accompagnement attendus : plan d'actions, vulnérabilité du territoire, animation, évaluation environnementale

À la suite de la réunion il a été décidé d'organiser une 2ème réunion de travail en juin pour disposer d'un retour politique des nouvelles équipes sur la révision des PCAET, définir l'accompagnement attendu par chaque EPCI et étudier les possibilités de mutualisation pour la révision des 6 PCAET.

Le SICECO se chargera de la préparation d'une offre mutualisée afin de faire valider un éventuel accompagnement à l'automne.

E – Énergie :

Un point synthétique est présenté aux élus concernant l'utilisation des crédit jours prévus dans la convention entre l'association Bourgogne Energies Renouvelables et le SICECO :

- Convention 2026 BER-SICECO ⇨ 1ère vague de sensibilisation sur l'énergie vers le scolaire : 6 écoles
  - ❖ École élémentaire Henri Vincenot VAROIS ET CHAIGNOT ⇨ 2 classes
  - ❖ École élémentaire AISEREY ⇨ 2 classes
  - ❖ École élémentaire LAMARCHE SUR SAONE ⇨ 1 classe
  - ❖ École élémentaire Henri Mathieu TIL-CHATEL ⇨ 2 classes
  - ❖ Ecole St-Bernard CHÂTILLON-SUR-SEINE ⇨ 1 classe
  - ❖ École élémentaire Henri Vincenot MARCILLY-SUR-TILLE ⇨ 1 classe
- Intervention en mai-juin et septembre
- Rappel nombre de jours prévus dans la convention pour cette action : 15 jours sur 20

F - Régie Côte d'Or chaleur :

Les membres du Bureau sont informés de l'avancement des 3 projets de réseaux de chaleur d'Arnay-le-Duc, de Saulieu et de Pouilly-en-Auxois ainsi que des litiges en cours concernant l'approvisionnement en bois et un sinistre sur le réseau de Fontaine Française.
Les éléments présentés en séance sont joints en annexe 5.

6) Agenda :

- **Jeudi 23 avril 14h00 : Conseil Exploitation Régie Côte d'Or Chaleur**
- **Réunions d'installation des CLE : du lundi 27 avril au lundi 18 mai**
- **Vendredi 29 mai - 16h00 : Assemblée Générale à Vandenesse en Auxois**
  ↳ INSTALLATION DU NOUVEAU COMITÉ
- **Lundi 8 juin - 14h00 : Réunion du Bureau**
- **Mercredi 17 juin - 10h00 : AG SEML COE + COTECH**
- **Lundi 22 juin - 17h00 : Assemblée générale à Sombernon**

  (Mise en place des commissions, désignation des membres de la CCSPL, de la CCP et présentation des Budgets Supplémentaires)
- **Mardi 30 juin - 10h00 : CA SEML COE**

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les personnes présentes et lève la séance à 12h30.

Fait à Dijon, le 02 juin 2026

Le Président du SICECO

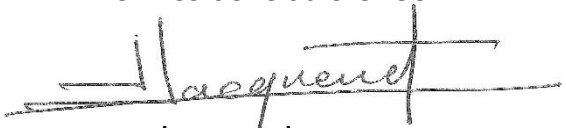

Jacques Jacquenet

Commune	N° Affaire	TYPE	Intitulé	Coût Total H.T.	Participation SICECO	Montant H.T. (reste à charge commune)
BREMUR ET VAUROIS	CS/054/B	EP	changement de sources	1 742,50	435,62	1 307,12
BRIANNY	EP/1430/B	EP	rénovation EP (1ère tranche)	18 792,05	9 016,82	9 780,99
CHASSEY	EP/1558/B	EP	extension EP Rue haute du moulin	4 597,78	1 379,33	3 218,69
CREANCEY	ER/557/A	ER/EP	Dissimulation des réseaux issus postes Créancey et Château (1ère tranche)	260 068,00	114 447,00	145 621,00
FLAVIGNY SUR OZERAIN	ER/355/B	ER/EP	dissimulation des réseaux Rue du faubourg saint Jacques	111 360,00	72 624,00	38 736,00
MAGNY-LÈS-VILLERS	ER/429/E	ER	Dissimulation rue du Creux Lachet et rue du Perchis	64 432,00	38 659,00	25 773,00
MONTIGNY MORNAY LA VILLENEUVE/VINGEANNE	EP/1361/C	EP	Rénovation des luminaires (4ème tranche)	18 460,52	8 884,21	9 581,11
NORGES LA VILLE	ER/386/C	ER/EP	Enfouissement des réseaux secs route de Langres	132 200,00	71 160,00	61 040,00
PRENOIS	EP/1524/C	EP	Rénovation des luminaires type boule impasse du Clos des Vignes	4 449,91	2 224,95	2 225,68
REMILLY SUR TILLE	EP/1445/C	EP	Rénovation LED tranche 3	16 025,83	7 910,33	8 115,74
SAINTE MARIE LA BLANCHE	ER/162/E	ER/EP	dissimulation BT Rue de la Garenne sur poste LA FOREST	88 667,00	49 041,00	39 626,00
SAINTE MARIE LA BLANCHE	TB/461/E	TB	Viabilisation de la rue du Paradis	12 322,92	8 215,28	4 107,64
SAINTE SABINE	ER/203/A	ER/EP	Dissimulation BT sortie côté Bligny sur Ouche	194 523,00	113 391,00	81 132,00
THOSTE	EP/1389/B	EP	rénovation EP Cdes B et C	19 193,97	9 177,59	10 021,18
VOSNE ROMANEE	ER/393/E	ER/EP	Dissimulation des réseaux rue Sainte Barbe	29 817,00	22 873,00	6 944,00

COMPTE-RENDU

COMMISSION
« Réseaux électriques, Gaz naturel et Communications Electroniques »

Mardi 3 mars 2026 – SICECO

Présents :	Jacques Jacquenet (Président du SICECO), Patrice Beché (Président de la Commission), Luc Baudry, Anne Verpeaux, Bernard Clerc, Jean-Jacques Clerc, Agnès Lachat, Jean Paul Vivien, Hugues Antoine, Lionel Houée, Jean-Marie Faivret, Gérard Verdreau, Bruno Béthenod,
Absents Excusés :	Yannick Royer, Olivier Gaugry, Fabrice Cuvillier, Jean-Luc Becquet, Nicolas Urbano, François Riotte, Jérôme Petident,
Assistaient à la réunion :	Jean-Michel Jeannin (Directeur Général des Services), Bruno Kablitz (Responsable Service Technique), Pascal Robert (Responsable Travaux), Marjorie Savet (Assistante du Responsable Service Technique),

Les Membres de la Commission se sont réunis mardi 3 mars 2026 au SICECO.

Le Président du SICECO, Jacques Jacquenet et le Président de la commission, Patrice Béché, remercient les membres de la Commission présents, transmettent les excuses de leurs collègues empêchés, et ouvrent la séance à 10h.

Actualités :

Le Président introduit la réunion par plusieurs points d'actualité.

Le Président partage son inquiétude à propos du projet de loi « nouvel acte de décentralisation » proposant que les Départements deviennent « chef de file » pour la gestion des réseaux de proximité dont l'eau, l'électricité, le gaz et les communications électroniques : le rôle du SICECO pourrait être remis en cause. L'accise de l'électricité (ex-TCCFE) actuellement perçue par le SICECO serait partiellement ou totalement gérée par le Département, avec une affectation libre (avec moins de retour vers les travaux de réseaux du SICECO).

Le Président indique que ce sujet sera abordé lors des CLE misent en place à la suite des élections, les communes seront encouragées à prendre des délibérations de soutien au SICECO et de rejet de ce projet de loi.

M Antoine indique que ce sujet a déjà été abordé par l'Etat et que les questions posées aux Ministres étaient restées sans réponse.

Le Président fait un rappel du litige en cours avec ENEDIS (valeur du patrimoine) : suite au jugement défavorable du 28 mars 2025, le SICECO a fait appel, le jugement est attendu dans l'année.

Une information est donnée sur l'évolution du FACé et la baisse des dotations (voir point dédié).

Enfin, le Président rend compte des échanges entre les AODE de Côte d'Or (SICECO et Dijon Métropole), ENEDIS et les services de la Préfecture lors de la conférence loi NOME de novembre dernier (voir compte-rendu en pièces jointes).

I. GENERALITES

Concession de distribution d'électricité :

❖ Calendrier de renouvellement du contrat de concession

Les Membres de la Commissions sont informés que le calendrier de renouvellement reste indicatif en lien avec le litige en cours.

Les Membres de la Commission prennent note de cette information.

❖ Mission de diagnostic technique

Le SICECO réalise actuellement un diagnostic technique afin d'identifier clairement l'état du réseau et son niveau de vétusté, sa résilience face aux aléas climatiques et les perspectives des besoins électriques sur la durée du contrat à signer (20 à 30 ans).

Le Critère B (temps de coupure par abonné) est un indicateur important et sa dégradation sur les dernières années est un signal fort de la dégradation du réseau et du manque d'investissement d'ENEDIS.

M Jeannin insiste sur le fait que, par rapport au renouvellement du contrat de concession, le litige comptable et financier ouvert contre ENEDIS reste au cœur du sujet et que le diagnostic technique viendra préciser les besoins d'investissement à financer notamment par les provisions non utilisées.

Il précise également que les câbles torsadés basse tension sont désormais anciens et que les effets de leur vieillissement doivent être bien anticipés pour éviter une dégradation très rapide de la qualité (par exemple en étudiant dans le détail les câbles qui dysfonctionnent).

M Verdreau indique avoir des questions sur le critère B : sa commune a eu de grosses coupures cet hiver (supérieures à 10h) et indique être mécontent du traitement des pannes par les équipes d'ENEDIS : une équipe détecte la panne, une autre intervient pour la réparation, ce qui augmente les délais de dépannages et donc de temps de coupure.

Conjoncture et finances

❖ Enquête FACé : besoin 2026 - 2035

Le FACé mène actuellement une enquête sur les prévisions de travaux et les besoins de financement jusqu'à l'horizon 2035 (10 ans). Il est indiqué que cette enquête est difficile à réaliser compte tenu des élections à venir, des projections de baisse des enveloppes et de l'évolution des périmètres d'éligibilité aux aides du FACé (évolution du critère de ruralité).

Le SICECO propose des trajectoires des programmes classiques actuels (renforcement, fils nus, enfouissement) à la hausse mais surtout de disposer de nouveaux programmes de travaux pour améliorer significativement la résilience des réseaux (propositions d'intervention sur certains patrimoines sensibles ou en écart avec les règles techniques) et l'accompagnement de l'électrification des usages (mobilité électrique).

Il est rappelé que les enveloppes FACé ne sont pas encore connues pour 2026.

M Jeannin précise que les AODE utilisent le FACé sur une partie du territoire, mais que celui-ci ne se substitue pas aux investissements que doit faire ENEDIS sur le réseau (il dispose pour cela des recettes du Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Electricité - TURPE), y compris dans les communes rurales.

❖ Evolution du critère de ruralité

Il est rappelé que les enveloppes FACé sont attribuées par rapport à la répartition des communes selon un critère de ruralité (densité de population) : le SICECO intervient (maitrise d'ouvrage) presque exclusivement dans les communes rurales qui seules peuvent bénéficier de l'aide du FACé.

Un décret (paru le 4 mars 2026) fait évoluer ce critère de ruralité. Les communes d'Agencourt et de Crépand passent en Rural. 7 communes (Brazey-en-Plaine, Montbard, Saulieu, Selongey, Semur-en-Auxois, Seurre et Venarey-Lès-Laumes) peuvent également passer en Rural sur dérogation mais soumise à une demande conjointe du SICECO et d'ENEDIS adressée au Préfet. Aucune commune ne passe en Urbain.

Ce classement sera à valider à l'automne 2026.

Organisation

❖ Renouvellement des marchés

Il est rappelé aux Membres de la Commission l'évolution du marché « Petits travaux Electriques » avec le passage de 8 à 6 lots afin de mettre en cohérence le volume de travaux sur chacun des lots.

Dans le cadre du marché « Electrification rurale » (enfouissements et gros renforcements) le lot 7 a été renouvelé et attribué à SOBECA, pour la dernière année du marché.

Ce marché sera renouvelé globalement pour 2027. Il est proposé de faire évoluer le contenu, la forme, l'allotissement de ce marché avec l'objectif d'obtenir des prix justes et des offres techniques performantes et permettant de décarboner.

En ce qui concerne l'aspect prix, un bilan est fait sur le protocole des Valorisation des Remises Gratuites (VRG) avec ENEDIS qui permet de comparer les coûts supportés par le SICECO à ceux que recalcule ENEDIS pour immobiliser les ouvrages qui lui sont remis à partir de coûts moyens locaux des marchés d'ENEDIS.

Ces coûts sont globalement similaires entre les prestations SICECO et ENEDIS.

❖ Décarbonation : groupe de travail ECORSE-TP

Le SICECO rappelle l'obligation du budget vert pour les collectivités. Lors de la mise en place de ce budget, il avait été proposé que les dossiers d'extensions, de renforcements et fils nus, et d'enfouissements avaient un classement Neutre. Cette classification a été réétudiée en intégrant la notion de finalité des travaux.

Le nouveau marché « Extensions » intègre la réalisation d'étude spécifiques pour quantifier l'intérêt carbone de certaines alternatives : quelques dossiers ont été sélectionnés pour analyser ces alternatives.

Un groupe de travail sur les réseaux secs au sein de l'association ECORSE-TP s'est déjà réuni 2 fois sous l'impulsion du SICECO et travaille essentiellement sur les outils de calcul au niveau national des Gaz à Effet de Serre.

II. TRAVAUX ELECTRIQUES

Programme de travaux

❖ Renforcements et fils nus : avancement et compléments

L'avancement des programmes est présenté : le programme 2026 n'est pas encore engagé en Flis nus avec une enveloppe en baisse et seulement à 7% pour les renforcements dont l'enveloppe est stable.

Il est proposé aux Membres de la Commission de compléter la programmation initiale avec 5 dossiers complémentaires.

Le SICECO présente les listes des dossiers en attente de programmation précisant que 2 dossiers sont urgents (chutes de tensions constatées).

Commune	Clé	Affaire	N° Affaire	Montant Elec (TTC)	Linéaire
ARNAY SOUS VITTEAUX	9	Renforcement poste "La Chaume" pour Parc de l'Auxois	ER/597/A	40 000	30
LES MAILLYS	11	Renforcement BT sur poste Chateau	ER/416/D	35 000	650
POMMARD	1	Dissimulation des réseaux "Grande Rue", "rue du Pivot" et "route d'Ivry"	ER/535/A	50 000	200
SACQUENAY	5	Renforcement sur poste "SACQUENAY"	ER/435/C	20 000	250
SAINT JEAN DE BOEUF	6	Renforcement sur poste JEANBOEUF avec création nouveau poste HTA/BT	ER/434/C	47 000	220
SAVIGNY LES BEAUNE	2	Résorption de fils nus sur poste "Savigny"	ER/441/E	30 000	340

Les Membres de la Commission valident la liste de dossiers proposés pour les renforcements et pour les fils nus.

❖ Enfouissements : programmation 2026-2027, avancement et compléments éventuels

L'avancement des programmes est présenté : 13 % des dossiers 2026 sont engagés. Près de 50% des dossiers 2025 sont terminés.

Pour 2026, 10 dossiers restent en attente de validations mais 25 sont confirmés.

Le SICECO indique que le programme validé lors de la dernière Commission laisse un petit reliquat qui peut donner à matière à un complément de programmation.

Les Membres de la Commission procèdent à l'examen des dossiers et valident la liste de dossiers suivante :

Commune	Affaire	N° Affaire	Montant Elec (TTC)	Longueur	Décision commission
CHAMBOLLE MUSIGNY	Dissimulation des réseaux rue de Morey	ER/451/E	100 000	300	Pertinent
CHASSAGNE MONTRACHET	Dissimulation BTA "route de Santenay" jusqu'à la rue du Chêne	ER/328/A	87 000	290	**Refusé**
COUCHEY	Dissimulation des réseaux rue JEAN XXIII, rue Victor Hugo, ruelle Mirabeau et rue Rameau	ER/302/E	100 000	300	Recevable
EPAGNY	Enfouissement des réseaux route d'IS SUR TILLE	ER/433/C	135 000	430	Recevable
IZEURE	Enfouissement rue d'Amont	ER/454/E	100 000	300	Pertinent
MARSANNAY LE BOIS	Enfouissement des réseaux secs rue du Cornet	ER/431/C	40 000	100	Pertinent
MASSINGY LES SEMUR	Dissimulation des réseaux Rue de la Charrière	ER/499/B	100 000	300	**Refusé**

Le SICECO fait le point sur quelques cas particuliers :

- Une demande de Merceuil avait été validée lors de la dernière Commission mais le SICECO, lors de l'étude, s'est rendu compte que ce dossier concerne un câble torsadé remplacé il y a 6 ans. Un dossier similaire avait été refusé, il est proposé d'annuler la subvention,
- Madame le Maire de Foissy a relayé la demande du propriétaire du Château qui souhaite déposer les réseaux devant le château : un devis à 100% a été proposé à la commune pour une prise en charge par le particulier qui a refusé, ce dossier ne fait pas l'objet d'une décision de la Commission,
- Chatillon-sur-Seine a un projet d'enfouissement à 100% à la charge de la commune, il est demandé à la Commission de valider la programmation de ce dossier,
- La cabine haute du Clos Vougeot doit être abaissée : s'agissant d'une prestation essentiellement de maçonnerie, elle fera l'objet d'une consultation spécifique.

Les Membres de la Commission s'accordent sur les décisions suivantes :

- *Merceuil perd sa subvention afin d'avoir un traitement équitable des dossiers,*
- *La demande de Foissy sera réétudiée lors de la prochaine Commission à l'automne 2026,*
- *Chatillon-sur-Seine sera bien programmé,*
- *Lancement d'une consultation spécifique pour la cabine haute de Vougeot.*

III. COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

Généralités :

❖ Bilan des relations avec les opérateurs

Le SICECO présente les recettes du SICECO issues des communications électroniques dont une part croissante vient de la location des fourreaux. Un détail est fait sur la part de recette par opérateur (Orange, Altitude Infrastructure et le Conseil Départemental).

Une recette importante vient du droit d'usage des appuis communs mais il est précisé que cette recette est perçue une seule fois pour 15 ans. Elle est importante sur les dernières années en lien avec le déploiement massif de la fibre et sera très faible dans les années à venir.

Le SICECO indique qu'un avenant sera signé avec le Département pour simplifier les paiements avec les deux entités Conseil Départemental et BFC Fibre, son opérateur.

Patrimoine public :

❖ Service RODP

6 communes ont adopté le service RODP.

Les bilans ont été établis pour 4 communes avec des résultats mitigés : certaines communes vont pouvoir récupérer près de 10 000 € mais d'autres ont un résultat quasi nul ou légèrement négatif.

Pour les 2 autres communes, le SICECO reste en attente des documents administratifs et comptable des communes.

IV. DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL

Concession de distribution de gaz naturel :

❖ Calendrier de renouvellement des contrats historiques

Le renouvellement du contrat de concession de Gaz naturel est en cours de négociation avec GRDF avec un début de contrat prévu en 2028. Le SICECO réitère sa recommandation de transférer la compétence gaz afin d'avoir un contrat mutualisé et de maximiser les effets de ce contrat sur la redevance.

Rappel : 80 communes sur les 113 desservies en gaz ont déjà transféré la compétence.

❖ Projet de nouvelle desserte : Fontaine-Française

Une demande a été reçue sur Fontaine-Française : le SICECO étudie la possibilité de raccorder un site industriel et non l'ensemble de la commune.

Biométhane : travaux de raccordement et bouclage (zone de Dijon)

Un rappel est fait sur la définition des zonages I/V (Investissement / Volume de gaz produit).

A l'échelle de la Côte d'Or, les investissements sont validés pour 2 zones (Dijon et Chatillon-sur-Seine).

Sur la zone de Dijon, les travaux de bouclage entre deux zones de gaz pour permettre l'évacuation d'un gros producteur de biométhane, 15 km de réseau de Mirebeau-sur-Bèze à Orgeux soulèvent des questions technico-administratives importantes que seul le SICECO est en mesure de négocier avec GRDF (pour le compte des communes traversées).

Un autre bouclage d'une dizaine de km est prévu entre Villers-les-Pots, Longeault-Pluvault et Rouvres-en-Plaine.

Des conventions doivent encore être validées.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie l'Assemblée et les services du SICECO. Un remerciement particulier est indiqué lors de cette dernière Commission de ce mandat à chacun de Membres et pour le travail réalisé au fil des 6 ans passés. Le Président lève la séance à 12h00.

Pièces jointes :
Présentation générale
Listes de travaux validées
Calendrier des élections

Etabli le 4 mars 2026
Le Président de la Commission,

SYNDICAT D'ENERGIES DE COTE-D'OR
SICECO

Patrice Béché

CLE	Commune	Affaire	N° Affaire	Montant Elec (TTC)	Période de travaux	Linéaire	Type d'affaire
11	LES MAILLYS	Renforcement BT sur poste Chateau	ER/416/D	35 000	*2026	305	Renforcement
6	SAINT JEAN DE BOE	Renforcement sur poste JEANBOEUF avec création nouv	ER/434/C	47 000	*2026	500	Renforcement
5	SACQUENAY	Renforcement sur poste "SACQUENAY"	ER/435/C	20 000	*2027	95	Renforcement
9	ARNAY SOUS VITTE	Renforcement poste "La Chaume" pour Parc de l'Auxois	ER/597/A	40 000	*2026	470	Renforcement
2	SAVIGNY LES BEAU	Résorption de fils nus sur poste "Savigny"	ER/441/E	30 000	*2026	20	Resorption fils nus
1	POMMARD	Dissimulation des réseaux "Grande Rue", "rue du Pivot" e	ER/535/A	50 000	*2026	100	Resorption fils nus
		6		**222 000**		**1 490**	

Travaux de Renforcement
Résorption de fils nus

CLE	Commune	Affaire	N° Affaire	Montant Elec (TTC)	Période de travaux	Linéaire	Décision commission
2	CHAMBOLLE MUSIGNY	Dissimulation des réseaux rue de Morey	ER/451/E	100 000	*2027	300	Pertinent (20%)
1	CHASSAGNE MONTRACHET	Dissimulation BTA "route de Santenay" jusqu'à la rue du Chêne	ER/328/A	87 000	*2026	290	non
7	CHATILLON SUR SEINE	dissimulation des réseaux Rue du petit Versailles	ER/496/B	180 000	*2026	620	Dossier à 100%
2	COUCHEY	Dissimulation des réseaux rue JEAN XXIII, rue Victor Hugo, ruel	ER/302/E	100 000	*2027	300	Recevable (40%)
5	EPAGNY	Enfouissement des réseaux route d'IS SUR TILLE	ER/433/C	135 000	*2027	430	Recevable (40%)
1	FOISSY	Dissimulation réseaux au carrefour des rues "Bouley, du Châtea	ER/596/A	60 000	*2026	170	voi à la prochaine Commis
3	IZEURE	Enfouissement rue d'Amont	ER/454/E	100 000	*2026	350	Pertinent (20%)
5	MARSANNAY LE BOIS	Enfouissement des réseaux secs rue du Cornet	ER/431/C	40 000	*2027	100	Pertinent (20%)
8	MASSINGY LES SEMUR	dissimulation des réseaux Rue de la Charrière	ER/499/B	100 000	*2026	300	non
Total				**902 000**			**9**

sion

État d'avancement des 3 nouveaux réseaux de chaleur : ARNAY-LE-DUC

- Construction en cours
- Mise en service : septembre 2026
  ⇒ Respect contrainte planning CEE



- Consultation approvisionnement en bois à relancer : modification caractéristiques bois suite échange avec le fabricant chaudières

État d'avancement des 3 nouveaux réseaux de chaleur : POUILLY-EN-AUXOIS Quartier Ponsard

- Déclaration préalable : arrêté de non-opposition => Délai de recours des tiers du 02/04 au 02/06
- Consultation des entreprises en cours :
  - Réception des offres le 23/04
  - Négociations : mai
  - Notification marchés : juin (après élection)
- Consultation approvisionnement en bois : juin
- Début travaux : juin => Intervention EHPAD durant été (arrêt chauffage)





État d'avancement des 3 nouveaux réseaux de chaleur : SAULIEU Centre

- Permis de construire : 05/03 => Délai de recours des tiers du 17/03 au 17/05
- Consultation des entreprises en cours :
  - Réception des offres le 24/04
  - Négociation : mai
  - Notification marchés : juin (après élection)
- Diagnostic archéologique sur 5 zones : avril-mai => Rapport sept. : fouilles ?
- Consultation approvisionnement en bois : juin
- Début travaux : septembre (juillet/août : préparation)





Litige approvisionnement bois SAS POLE BIOMASSE HAUTES COTES

- Chaufferie Saulieu Plaine des Sports : livraison le 30/12/25 à 47% d'humidité
  - Panne des 2 chaudières bois : impossibilité de brûler le bois (intervention entreprise de maintenance + fabricant)
  - Mesure humidité faite le 06/01/26
  - Vidange silo : 18 tonnes
  - Utilisation du fioul : surcoût

  =>Préjudice financier chiffré à : **13 619 € TTC**

  =>Expertise le 20/03 : en attente conclusion





Réseau de chaleur Fontaine-Française : Conduite courante - Sinistre AGES ADAPEI

- Fontaine-Française :
  - Conduite courante : reprise de la gestion de la conduite courante des installations par un agent communal à la place de l'agent technique de l'ADAPEI
    - Disponibilité en journée
    - Intervention possible soir et week-end si besoin (seulement si présent – pas d'astreinte)
  - Sinistre ADAPEI : gel batterie centrale de traitement d'air fin nov. 2025
    - Mise en cause chaufferie bois => Les relevés GTC permettent de montrer que l'échangeur à plaque a toujours été irrigué au moins à 30°C
    - Expertise le 17/03 en présence de notre assureur RC (PNAS pour AREAS Dommages)





AGENDA

MAJ 24/03

- Jeudi 23 avril 14h00 : Conseil Exploitation Régie Côte d'Or Chaleur
- **Réunions d'installation des CLE : du lundi 27 avril au lundi 18 mai**
- Vendredi 29 mai – 16h00 : Assemblée Générale à Vandenesse en Auxois

  ↳ **INSTALLATION DU NOUVEAU COMITÉ**
- **Lundi 8 juin - 14h00 : Réunion du Bureau**
- **Mercredi 17 juin – 10h00 : AG SEML COE + COTECH**
- Lundi 22 juin – 17h00 : Assemblée générale à Sombernon

  (Mise en place des commissions, désignation des membres de la CCSPL, de la CCP, et présentation des Budgets Supplémentaires)
- **Mardi 30 juin – 10h00 : CA SEML COE**